

INFORMATION MÉDICALE AVANT UNE CHIRURGIE DES OREILLES DÉCOLLÉES (OTOPLASTIE)

Pourquoi opérer ?

Une otoplastie est une intervention chirurgicale qui a pour objectif de corriger une anomalie des pavillons de l'oreille qui sont trop décollés soit par excès de cartilage, soit par défaut de plicature de ce cartilage, soit en associant ces deux anomalies. La correction peut être uni ou bilatérale. La prise en charge par l'assurance maladie n'est pas systématique et les conditions sont à discuter avec le chirurgien.

Comment se déroule l'intervention ?

Les cheveux seront lavés le matin ou la veille de l'intervention et tenus attachés s'ils sont longs ; les boucles d'oreille et piercing seront enlevées impérativement.

L'intervention se déroule sous anesthésie locale ou générale au bloc opératoire, en hospitalisation ambulatoire ou de 24 heures.

Les incisions sont situées en arrière et parfois en avant de l'oreille dans des zones dissimulées. Le modelage de l'oreille est réalisé en agissant sur le cartilage et souvent en ôtant une languette de peau en arrière de l'oreille.

En fin d'intervention, un pansement compressif est réalisé. Il sera refait dans les jours suivants.

Prévoyez plusieurs jours d'arrêt de travail ou de dispense scolaire.

Le tabac doit être arrêté au moins 8 jours avant l'intervention et au moins 15 jours après l'intervention quand la cicatrisation est complète.

Les suites et les soins post-opératoires.

- La douleur est traitée par des antalgiques et disparaît en quelques jours. Cependant, l'oreille peut rester sensible pendant quelques semaines. Une ordonnance sera donnée à la sortie. En cas de douleurs importantes et anormales, il faut reprendre contact avec l'équipe chirurgicale.
- Il peut y avoir un œdème et des saignements modérés juste après l'intervention
- Le plus souvent, le patient sera revu le lendemain ou le surlendemain de l'intervention pour un pansement.
- Une protection par bandeau peut être prescrite pendant quelques semaines, surtout la nuit ou en cas de risque de traumatisme (dispense de sport et de baignade pendant quelques semaines)

Les risques

Tout acte médical, même bien conduit, recèle un risque de complications. Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec l'équipe chirurgicale qui vous a pris en charge (Contactez le 15 en cas d'urgence grave)

- Saignements. Des saignements abondants sont rares pendant ou après l'intervention. Dans des cas exceptionnels un hématome peut survenir et nécessiter de réintervenir (risque de déformations).

- Oreilles qui restent sensibles pendant plusieurs semaines, pouvant gêner le port de lunettes.

Présence de petites irrégularités malgré un résultat global satisfaisant ou légère asymétrie de forme sachant que les oreilles sont rarement symétriques au départ.

- Exposition des points profonds sur le cartilage de l'oreille à travers la peau quelques mois après la chirurgie. Sans gravité, ceux-ci sont retirés au cabinet de consultation par le chirurgien.

Très exceptionnellement :

- Troubles de cicatrisation de la peau derrière l'oreille qui devient épaisse, sensible et disgracieuse (cicatrice chéloïde).

- Infection au niveau des oreilles pouvant entraîner une déformation secondaire du cartilage et pouvant nécessiter une reprise chirurgicale sous couverture antibiotique.

Ce que vous devez prévoir

- Ne pas prendre d'aspirine à but antidouleur dans les 10 jours qui précèdent l'intervention.
- Ne pas arrêter un traitement anticoagulants au long cours sans avis médical préalable.
- Apporter votre ordonnance de traitement habituel à votre chirurgien lors de la consultation préopératoire.
- Il convient de respecter l'abstention du tabac et les dispenses sportives éventuelles prescrites par le chirurgien.
- Il faut prévoir une interruption de travail de 10 jours minimum. Lorsque l'intervention n'est pas prise en charge par la sécurité sociale, il ne vous sera pas fait d'arrêt de travail, pensez à prévoir des congés.

Je certifie avoir été informé de l'intervention chirurgicale qui m'a été proposée par :

Date :

Prénom Nom :

Signature du patient :